FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ☒ NON

APPLIQUER LE GUIDE DE BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE RÉGLEMENTAIRE EN ÉLEVAGE PORCIN (GBPH)

OBJECTIFS

> Connaître et **mettre en œuvre les mesures de bonnes pratiques d'hygiène et réglementaires** en élevage de porcs du document officiel 2023 (Version 3).

INTERVENANTS

Christine Meymerit, expert en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> Dates à définir
> Lieu à définir
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

APPLIQUER LE GUIDE DE BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE RÉGLEMENTAIRE EN ÉLEVAGE PORCIN (GBPH)

ELEVAGE PORCIN

PROGRAMME

> Passage en revue des points suivants sur les modalités de fonctionnement au quotidien, les enregistrements et les justificatifs à conserver :

• **Biosécurité** (organisation, sas, quarantaine, aire de stockage, gestion autres espèces),

• **Conduite d'élevage** (logement, gestion des bandes, gestion de la semence et de l'IA, soins aux truies et porcelets, gestion du médicament, réception embarquement des porcs, isolement des porcs malades),

• **Abreuvement,**

• **Alimentation** (déchet de cuisine, fabrication d'aliment à la ferme, stockage et distribution des aliments),

• **Hygiène**,

• **Nettoyage et désinfection** des bâtiments et équipements

> Bilan de la journée

DURÉE
1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC
ELEVEURS OU SALARIÉS EN ÉLEVAGE PORCIN

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, ANALYSE DE SITUATION, EXERCICES SUR ÉTUDE DE CAS VISITE D'UN ÉLEVAGE SI POSSIBLE

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT ET FIN DE SESSION, QUIZ

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.